

Bilan simplifié de la section HAUTE LOIRE pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	1631	1631
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	11612	12891
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-1571	-1278
					Total(1)	11672	13243
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	11672		11672	13243	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	11672	0	11672	13243	total(1+2+3+4+5)	11672	13243

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	8922	9432	Produits d'exploitation(1)	9436	8222
achats	138	1356	Cotisations	5669	5605
autres charges externes	0	0	Subventions	0	0
autres services extérieurs	5150	5228	Autres produits	170	38
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	3597	2579
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	3634	2848			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	2135	68	Produits exceptionnels(3)	50	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement		
			report des ressources non utilisés		0
		0	des exercices antérieurs(4)	0	
total(1+2+3+4)	11057	9500	total(1+2+3+4)	9486	8222
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-1571	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de ---HAUTE LOIRE 43----- **Exercice clos au 31 décembre –2023---**

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de **11672 euros** et au compte de résultat de l'exercice dégageant **un déficit de 1571 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du **1^{er} janvier au 31 décembre 2023**

Le CCP présente au 29/12/2023 un solde créditeur de **11672,30 EUROS**

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

--	--	--

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Suite à la mise en place de deux équipes en binôme de visites bureaux depuis l'année 2020 à l'initiative de la secrétaire départementale, une au courrier et une au grand public, le montant des remboursements des frais de transport est plus élevé depuis cette date et majoré à cause de l'augmentation constante du prix des carburants..

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun avènement

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir documents annexes.

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 1 salarié dont :
- 1 cadre : fonction secrétaire départemental Mme RIGOUX Séverine.

Bilan des ressources de la section HAUTE LOIRE pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	5 669,03 €
Reversement de cotisations.....	2 911,05 €
Subventions reçues.....	0,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	220,00 €
Produits financiers percus.....	0,00 €
Total des ressources.....	2 977,98 €